

TOURISME

Thiénaba :
la SAPCO préconise la
valorisation des sites
religieux



P. 2

DIPLOMATIE

Bassirou Diomaye Faye
appelle à "renforcer
le multilatéralisme"



P. 3

FOOTBALL

Le Sénégal conserve son
titre de champion de
l'UFOA-A



P. 8

TRAFIC DU BOIS

UN APPÉTIT NOCIF POUR LA FORÊT

En Casamance, l'un des poumons verts du Sénégal, un diagnostic de l'état de la forêt et de son mode de gestion laisse apparaître une forêt menacée de disparaître à plus ou moins brève échéance. Une situation qui est la résultante principalement d'une surexploitation frauduleuse des ressources naturelles ; et ce, dans un contexte d'insécurité due au conflit casamançais mais également et la passivité coupable de populations locales. Aujourd'hui, malgré la croisade enclenchée par les forces de défense et de sécurité pour lutter contre le trafic illégal de bois, l'exploitation illégale du bois continue de plus belle et les forestières s'amenuisent de plus en plus

LIRE PAGES 4, 5, & 6



AGRICULTURE

■ Par Amadou Thiam

Matam – Cent vingt-trois hectares de périmètres irrigués villageois (PIV) emblavés en riz ont été dévastés par la montée des eaux du fleuve Sénégal à Ndouloumadji Dembé et Woudourou, deux villages de la commune de Nabadji Civol, a appris l'APS de leurs habitants, vendredi.

"Nous avons dénombré deux périmètres irrigués villageois (PIV) d'une superficie totale de plus de 75 hectares et un autre champ appartenant à une famille, d'une surface de 18 hectares qui sont désormais sous les eaux, faisant un total de 93 ha", a déclaré à l'APS Abdoulaye Mountaga Sall, président de l'Union des producteurs de Ndouloumadji Dembé.

Un des champs inondés appartient à un collectif de 45 membres, a-t-il précisé. Il indique que l'eau continue de progresser à grande vitesse vers d'autres champs rizières de ce village de la commune de Nabadji Civol.

Certains producteurs "tentent par divers moyens de freiner" l'avancée de la crue, pour éviter que leurs cultures ne soient submergées. "Avec cette situation, les producteurs n'ont aucun espoir de retrouver leurs champs, car, dès que l'eau envahit les cultures, ces dernières sont détruites", explique-t-il. Le président de l'Union des producteurs de Ndouloumadji Dembé signale que les cultures étaient presque à leur stade final. "Il ne restait qu'à retirer les épis et passer à la décortication", a-t-il

LA CRUE DU FLEUVE SÉNÉGAL ENGLOUTIT PLUS DE 120 HECTARES DE RIZ À NDOULOUMADJI DEMBÉ ET WODOUROU

dit. Les producteurs avaient tous injecté de l'argent pour les frais nécessaires à la production rizicole, a-t-il souligné, relevant que certains avaient contracté des crédits bancaires pour entrer en campagne. "Beaucoup avaient emprunté de l'argent à La Banque agricole (LBA), alors que d'autres sont allés avec leur propres moyens, ce qui pose pour eux la question de l'assurance sinistre", a expliqué M. Sall.

Neuf PIV de 30 hectares sous les eaux à Woudourou

Le producteur, dont le champ est encore épargné par la montée des eaux, soutient qu'une situation pareille n'avait plus été enregistrée dans ce village, depuis 2012.

Les eaux du fleuve avaient détruit des périmètres rizières en 2007 et 2011, se souvient Abdoulaye Mountaga Sall. Il déclare qu'il avait perdu, par le passé, des périmètres arboricoles et des bananiers. A Woudourou, un village du Dandé Mayo nord, au total neuf PIV ont été envahis par les eaux. Amadou Boly, acteur de développement et principal au CEM de Nguidjilone, explique que la digue qui protégeait les champs de riz a cédé, jeudi. La rupture de cette digue a libéré les eaux du fleuve, lesquelles ont englouti 19 PIV, d'une superficie totale de 30 hectares. "Le niveau de l'eau dans ces PIV est tellement élevé qu'on ne parvient même pas à voir les épis de riz. Là, c'est clair que les producteurs ont perdu toutes leurs récoltes, surtout au sein du PIV 6, qui est totalement englouti", selon l'enseignant.



Comme à Ndouloumadji, les périmètres irrigués villageois (PIV) sont exploités par des membres d'une coopérative, a-t-il indiqué. Les jardins maraîchers situés au bord du fleuve n'ont pas été épargnés par la montée des eaux. Ils sont exploités par d'anciens émigrés et d'autres ressortissants du village qui étaient établis à Mbour.

Natif de Woudourou, l'acteur de développement en appelle à la LBA, banque auprès de laquelle les producteurs avaient contracté des prêts pour entrer en campagne. Il dit avoir transmis toutes les informations liées à la situation aux autorités compétentes pour des solutions. ■

TOURISME

THIÉNABA : LA SAPCO PRÉCONISE LA VALORISATION DES SITES RELIGIEUX

■ Par Baboucar Thiam

Thiès – Le président du Conseil d'administration (PCA) de la Société d'Aménagement et de promotion des côtes et zones touristique du Sénégal (SAPCO), Doudou Gnagna Diop, a préconisé, vendredi, à Thiénaba, dans la région de Thiès (ouest), la valorisation des sites historiques dans les cités religieuses afin de développer le tourisme religieux.

"Nous sommes à Thiénaba, une ville religieuse, pour marquer la journée mondiale du tourisme", a-t-il déclaré le PCA de SAPCO, qui effectuait une visite de sensibilisation auprès du khalife, Baye Sérigne Assane Seck, dans le cadre de la journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre de chaque année.

Doudou Gnagna Diop, a saisi cette occasion pour rappeler que, depuis 1882, Thénaba, qui accueille une suite d'événements religieux, est riche d'une histoire qui doit être valorisée dans le cadre du tourisme religieux. Il a en outre présenté au khalife de Thiénaba le projet de développement du tourisme religieux de la SAPCO et appelé les populations à s'en approprier. "Le guide religieux a donné son feu vert et a remercié les autorités étatiques pour la présentation d'un tel projet à Thénaba", s'est le PCA de la SAPCO. Il a ajouté que la célébration de la journée internationale du tourisme, qui se déroulait sur la petite côte, sera désormais décentralisée pour



mieux faire découvrir le patrimoine spirituel et historique des cités religieuses comme Thiénaba. "Nous savons que quand les populations se déplacent pour les pèlerinages dans les différentes cités, c'est également pour découvrir les patrimoines spirituels de ces localités religieuses", a-t-il fait remarquer.

C'est pourquoi, tout ce qui est patrimoine à découvrir qui, jusque-là, était plus ou moins connu dans les cités religieuses, va être vulgarisé, a ajouté le conseiller du PCA de la SAPCO, Babou Diouf, par ailleurs membre de l'Organisation nationale pour l'intégration du tourisme au Sénégal (ONITS).

"Nous sommes en train de faire de l'inspection et trouver des sites, avec l'accompagnement d'un comité scientifique afin de produire des documents pour mettre en exergue les atouts de Thiénaba que nous allons faire connaître au reste du monde", a-t-il souligné. ■

SOCIÉTÉ NATIONALE AGENCE DE PRESSE SÉNÉGALAISE (APS)

ADRESSE :

Maison de la presse,
Rue 5 x Corniche ouest
Médina (Dakar)

DIRECTEUR GÉNÉRAL :
Thierno Ahmadou Sy

DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DES CONTENUS :
Amadou Samba Gaye

CHEF DE SERVICE :
Aboubacar Demba Cissokho

PHOTOGRAPHES :
Pape Demba Guèye
Dieylani Seydi
Aliou Sylla

MONTAGE / INFOGRAPHIE :
Essa Seck

SERVICE COMMERCIALE :
Yaye Fatou Ndiaye
Infoline : 77 280 96 96 - 77 280 95 95

DIPLOMATIE

BASSIROU DIOMAYE FAYE APPELLE À "RENFORCER LE MULTILATÉRALISME COMME CADRE UNIQUE D'ACTION POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ"

Le président de la République, Bassirou Diomaye Faye, s'est exprimé mercredi dernier au cours la 79e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, exprimant notamment sa préoccupation face à "la tragédie qui se déroule dans le Sahel", appelant à "un cessez-le-feu immédiat et durable" à Gaza. Sur ce point, il a réitéré le soutien du Sénégal à "la solution des deux États, avec Jérusalem-Est comme capitale de la Palestine, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies". M. Faye a par ailleurs relevé qu'il est "impératif de sauvegarder et de renforcer le multilatéralisme comme cadre unique d'action pour la paix et la sécurité internationales".

Voici l'intégralité de son discours

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs,
Distingués délégués,

Avant tout propos, je voudrais saisir cette tribune pour saluer à nouveau la mémoire de mon compatriote Amadou Makhtar Mbow qui vient de nous quitter. Ancien directeur général de l'UNESCO, de 1974 à 1987, il fut un homme d'état émérite et un fervent acteur panafricain de la lutte pour les indépendances.

Je félicite monsieur Philémon Yang pour son élection à la présidence de cette 79e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que son prédécesseur, pour sa contribution à la mise en œuvre de notre agenda commun. À travers vous, je formule mes vœux de succès dans la conduite de nos travaux. Je salue également l'engagement constant du Secrétaire général, Monsieur António Guterres, dont les efforts pour promouvoir la paix, la dignité humaine et le multilatéralisme sont plus que jamais nécessaires. Le Sénégal renouvelle son plein soutien à sa mission en ces temps de grandes turbulences mondiales.

En prenant la parole aujourd'hui, je suis habité d'une conviction profonde : l'unité dans la diversité est la clé pour garantir la paix, le développement durable et la dignité humaine pour tous, partout dans le monde. Ce thème de la présente session, qui guide nos discussions, nous invite à repenser nos responsabilités collectives, et à nous assurer que les principes fondateurs des Nations Unies, définis il y a près de huit décennies, continuent de porter la promesse d'un monde plus juste et plus équitable.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous vivons dans un monde troublé, où les principes de la Charte des Nations Unies, qui prônent l'égalité, la justice et le respect des droits humains, sont chaque jour mis à mal. Les conflits s'étendent, les inégalités se creusent, et les crises climatiques aggravent la vulnérabilité de millions de personnes à travers le monde. De surcroît, nous assistons à une remise en cause inquiétante du multilatéralisme, à un moment où l'humanité en a le plus besoin. Le monde doit se regarder en face, sans complaisance. Les valeurs que nous avons juré de défendre sont piétinées dans plusieurs régions du globe. Que l'on soit à Gaza, à Tel Aviv, à Dakar ou ailleurs, chaque être humain est porteur de cette égale dignité, une dignité qui transcende les frontières, les cultures et



les appartenances religieuses. C'est notre devoir à tous de veiller à ce que cette dignité soit protégée et respectée pour chaque être humain, sans exception. Ce devoir est l'essence même des Nations Unies.

Pourtant, nous constatons chaque jour que le droit international, ciment de la paix mondiale, est souvent violé. Des résolutions adoptées par cette même Assemblée sont ignorées. En tolérant ces violations répétées, nous foulons aux pieds les principes de la Charte des Nations Unies et sapons les fondements mêmes de cette Maison de la paix. Jamais les fondements des Nations Unies n'ont autant vacillé qu'en ces temps de violence, de peur et d'incertitude. Si nous voulons éloigner le spectre de la guerre et œuvrer à l'avènement d'un monde meilleur, alors il est temps de changer de paradigmes. Il est temps de remettre l'humain au centre de l'agenda international, comme nous y invite le thème de cette session.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Nous ne pouvons plus fermer les yeux sur la tragédie qui se déroule dans le Sahel. Des groupes terroristes sèment la terreur, pillent et tuent des populations civiles innocentes. Cette région, autrefois stable, est désormais en proie à une violence quotidienne, tandis que les Nations Unies, et particulièrement le Conseil de sécurité, restent trop souvent inertes. De même nous ne pouvons pas accepter que le Sahel devienne le théâtre de rivalités de puissances étrangères, dont les affrontements ne font qu'aggraver la déstabilisation de la région. Je dois rappeler ici que la paix et la sécurité de l'Afrique sont indissociables de la paix mondiale, et il est impératif que le Conseil de sécurité remplisse pleinement son rôle en tant que garant de la stabilité internationale.

J'exprime à nouveau la préoccupation du Sénégal face à la situation tragique qui perdure en Palestine. Des générations entières y ont grandi sous l'ombre de l'oppression, privées de leur droit fondamental à un État viable. Le Sénégal, en tant que Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, appelle à un cessez-le-feu immédiat et durable. Nous réitérons notre soutien à la solution des deux États, avec Jérusalem-Est comme capitale de la Palestine, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies. Cette guerre, qui n'épargne ni femmes, ni enfants, ni infrastructures vitales, est une plaie ouverte sur la conscience internationale. Il est impératif que le droit international humanitaire soit rétabli dans toutes les zones de conflits, et que les Nations Unies jouent pleinement leur rôle de médiateur et de garant de la paix.

Mesdames et Messieurs,

La paix, ce n'est pas seulement l'absence de guerre. La paix, c'est aussi la possibilité pour chaque être humain de vivre dans la dignité, de se nourrir, de se loger, de s'éduquer et de recevoir des soins. Or, aujourd'hui, plus de 750 millions de personnes ne mangent pas à leur faim, et des millions basculent chaque jour dans l'extrême pauvreté. Ces chiffres éloignent de plus en plus le monde des Objectifs de Développement Durable fixés pour 2030. Nous ne pouvons plus accepter que les mécanismes de gouvernance mondiale continuent de reproduire ces inégalités. Il est temps de rompre avec la logique du chacun pour soi et de bâtir un nouveau contrat social global, fondé sur la solidarité et la coopération. Ce contrat doit inclure des réformes majeures pour s'attaquer aux défis politiques, économiques et environnementaux de notre époque.

Premièrement, il est impératif de sauvegarder et de renforcer le multilatéralisme comme cadre unique d'action pour la paix et la sécurité internationales. Cela passe par une réforme urgente des institutions mondiales, notamment le Conseil de sécurité, le FMI et la Banque mondiale, afin qu'elles soient plus inclusives et qu'elles reflètent les réalités géopolitiques et économiques actuelles. Le continent africain, en particulier, doit avoir une place plus importante dans ces instances de décision. Deuxièmement, il est temps de corriger les injustices économiques qui freinent le développement de nombreux pays du Sud. Le commerce inégal, l'évasion fiscale, les flux financiers illicites et les congés fiscaux abusifs ruinent les pays en développement, notamment en Afrique. Ces injustices doivent être corrigées pour permettre à tous les pays de participer pleinement au commerce mondial et de bénéficier de la croissance économique.

Troisièmement, il est essentiel d'agir avec détermination contre le réchauffement climatique, en respectant le principe de responsabilité commune mais différenciée. Les pays industrialisés, responsables historiques des émissions massives de gaz à effet de serre, doivent intensifier leurs efforts pour financer une transition énergétique juste et équitable, qui ne pénalise pas les pays en développement. Nous devons impérativement protéger notre planète sans sacrifier les droits des nations les plus vulnérables à poursuivre leur développement. Quatrièmement, il est nécessaire de rompre avec toute tentative d'imposition de normes civilisationnelles unilatérales. Depuis son indépendance, le Sénégal a toujours défendu l'égale dignité des cultures et des civilisations, et cette diversité doit continuer à être la base de la coexistence pacifique entre les peuples. Aucune nation ne devrait imposer aux autres ses pratiques ou ses valeurs comme des normes universelles. Le respect des différences est le fondement de la paix et de la stabilité dans le monde.

Mesdames et Messieurs,

Le Sénégal est fermement engagé dans cette voie. Nous avons choisi de bâtir un État résolument tourné vers le développement durable, avec des initiatives ambitieuses dans des domaines tels que les énergies propres, la souveraineté alimentaire et la gouvernance transparente. Mais nous savons que, pour réussir, nous avons besoin de l'action collective et de la solidarité internationale. Aucun pays, aussi puissant soit-il, ne peut relever seul les défis qui menacent l'humanité. Il nous faut agir ensemble, unis dans la diversité, pour construire un avenir où la dignité humaine est respectée, où la justice prévaut, et où la prospérité est partagée. C'est par la coopération et le respect mutuel que nous surmonterons les crises qui secouent notre monde. ■

ENVIRONNEMENT

■ Par Ibou Mané

Ziguinchor – En Casamance, poumon vert du Sénégal un diagnostic de l'état de la forêt et de son mode de gestion laisse apparaître une forêt menacée de disparaître à plus ou moins brève échéance. Une situation qui est la résultante principalement d'une surexploitation frauduleuse des ressources naturelles ; et ce, dans un contexte d'insécurité due au conflit casamançais mais également et la passivité coupable de populations locales. Et aujourd'hui, malgré la croisade enclenchée par les forces de défense et de sécurité pour lutter contre le trafic illicite de bois et la protection extrêmement stricte des communautés dans bien des contrées pour préserver leur environnement, l'exploitation illicite du bois continue de plus belle et les forestières s'amenuisent de plus en plus.

En Casamance, le domaine forestier est composé du domaine forestier protégé et du domaine forestier classé. Le domaine forestier classé polarise vingt-huit forêts et s'étend sur 1 69 805,7 ha. Selon des données recueillies auprès de l'IREF de Ziguinchor, l'essentiel de la superficie de ce domaine forestier est concentré dans le département de Bignona avec une superficie classée totale de 100 315,3 ha, répartis sur 18 forêts classées. « Aujourd'hui, il est relativement difficile de faire une évaluation objective du niveau de conservation des massifs forestiers de la Casamance du fait du manque de données d'inventaires forestiers récentes » note-t-on à l'IREF de Ziguinchor.

Néanmoins, malgré l'absence d'une évaluation scientifique globale de la dynamique des écosystèmes en Casamance, on peut observer des signes évidents de la diminution des surfaces forestières qui permettent d'affirmer que le phénomène de désertification gagne la région. Une situation qui est le fait de l'action anthropique et d'une mauvaise gestion des décideurs politiques voire des communautés de ce milieu fragile. Du coup, la végétation jadis luxuriante qui donnait à la région sa renommée de verte Casamance s'est fortement dégradée de sorte que derrière les rideaux verts qui s'offrent à nos vues dans certaines contrées voire le long de certains axes routiers, il n'y a plus que la désolation. Une situation occasionnée, certes, par les feux de brousse, mais également par l'exploitation abusive et clandestine de la forêt sur un fond de conflit armé qui a duré près de 40 ans.

Des forêts classées perdues par l'action anthropique

En Casamance, l'action anthropique a détruit la forêt à travers les feux de brousse mais surtout l'exploitation abusive et clandestine. D'ailleurs au niveau de la région Ziguinchor, près de 40 ans de conflit et d'insécurité marquée par le business du bois avec des implications géopolitiques au niveau de la Ségambie méridionale ont occasionné des atteintes environnementales qui n'ont pas épargné les forêts classées. C'est le cas de celles localisées au niveau des départements de Ziguinchor et Bignona où l'action de l'homme a tout détruit. Des massifs forestiers perdus par l'insécurité dans cette région qui compte une trentaine de forêts classées. Dans un rapport présenté il y a près d'une quinzaine d'années déjà par le Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance (PADERCA), il est stipulé que « la première contrainte de la gestion du domaine forestier classé en Casamance demeure l'insécurité qui ne permet plus au service forestier d'effectuer des opérations de surveillance et d'accomplir leurs missions régaliennes ».

Ce document relève également que cette insécurité favorise l'exploitation frauduleuse massive qui pourrait

EXPLOITATION ET TRAFIC ILLICITE QUAND LE BOIS AIGUISE ENCORE ET TOUJOURS LES APPÉTITS



être perçue comme l'enjeu majeur du conflit casamançais. « Bien que ces massifs n'aient fait l'objet d'aucun déclassement, ils subissent différentes formes de dégradations affectant la diversité et la densité végétale ». En outre, poursuit le rapport de synthèse du PADERCA sur le milieu naturel, « les forêts classées subissent des processus d'empiètement plus ou moins importants selon les zones ».

Ainsi, même s'il est relativement difficile aujourd'hui de faire une évaluation objective du niveau de conservation des massifs forestiers de la Casamance du fait du manque de données d'inventaires forestiers récentes, force est de reconnaître que les surfaces forestières de la Casamance s'amenuisent ; les milieux naturels se dégradent ; la pression exercée par l'homme sur les forêts impacte la biodiversité floristique et réduit l'habitat sauvage ; des défrichements liés à une quête permanente de nouvelles terres de culture transforment et fragmentent les massifs forestiers ; et l'urbanisation, caractérisée par une apparition brutale de nouveaux quartiers se fait au détriment des espaces naturels comme c'est le cas au niveau de la commune de Niomone confrontée à la dégradation de la forêt classée de Bignona.

D'ailleurs un autre diagnostic de l'état actuel de la forêt et de son mode de gestion réalisé par L. Juratic dans le cadre de la coopération entre le Pays de la Savoie et le conseil départemental de Bignona a décrit une forêt très appauvrie et fait cas de la présence dans la commune de Bignona d'une centaine de scieries mécaniques et manuelles illégales orientées vers la coupe frauduleuse de troncs de Teck et de Venn et qui accentuent la dégradation de ces forêts. « La réglementation de la filière commerciale bois est si contraignante et la quantité de bois dont l'exploitation est légalement autorisée si faible que le recours à la fraude devient une nécessité pour faire face à une demande en forte croissance du fait de l'exode rural » avait déploré L. Juratic. Avant d'estimer en conclusion de ce diagnostic : « La forêt du département de Bignona, poumon vert du Sénégal, est gravement malade et est menacée de disparaître à plus ou moins brève échéance si on ne change pas de façon drastique la gestion de ce milieu fragile. Il faut le soigner vite et fort ».

Un inventaire alarmant dans les contrées du Naran et du Fogny

Dans le cadre du programme Karoghen des inventaires ont été faits dans une période récente au niveau de la forêt de Songo (commune de Sindian), la forêt de Kouloukou (commune de Djignaky) et la forêt de Djiro

(commune d'Oulampane). « Et dans l'ensemble de ces forêts nous avons remarqué que des espèces de valeurs comme le Venn, le Linké, etc. sont en train de se raréfier terriblement parce que tout simplement ce sont des espèces qui ont été ciblées dans la filière bois-d'œuvre à destination de la Gambie » a laissé entendre Mamadou Lamine Bodian Colonel des Eaux et forêts à la retraite. Ce dernier par ailleurs président de l'Association « Karamba » (la forêt en jola) est d'avis que la forêt casamançaise est dégradée d'une manière générale. « Dans les communes de Sindian et de Djignaky le constat est que tous les pieds d'arbre de diamètre supérieur à 10 ont été systématiquement coupés ; et pire au niveau de la régénération naturelle, ces espèces n'apparaissent pas. Cela est un signe très fort de leurs raréfaction » soutient-il.

A Oulampane commune située au nord du département de Bignona polarisant 48 villages, qui partage une trentaine de kilomètres avec la Gambie voisine et qui est frontalière avec la région de Sédiou ! Ici le phénomène de l'exploitation illicite des ressources forestières circonscrit au départ le long de la bande frontalière a progressé par la suite vers l'intérieur de la commune. « Le phénomène persiste ! Au départ c'était pratiquement au niveau de la bande frontalière où la coupe abusive de bois était très accentuée. Mais entretemps avec l'ampleur du trafic toute la bande est terminée sauf quelques exceptions près » se désole Sagar Coly le maire commune d'Oulampane.

Et aujourd'hui la désertification est manifeste, dit-il, dans la quasi-totalité du périmètre communal aussi bien le long de la bande frontalière qu'à l'intérieur de la commune. « Si vous prenez la RN4 qui va de Senoba à Bignona ; à partir de la commune d'Oulampane toute la partie située vers la droite est complètement dévastée, tous les arbres ont été abattus sauf quelques rares espèces » explique Sagar Coly.

Tout comme au niveau de tous les villages situés du côté gauche en allant vers Bignona affectés également par le trafic de bois et où, à en croire l'édile d'Oulampane, tout est en train d'être coupé. C'est dire que le phénomène s'accroît d'années en années, selon lui. « Et le comble c'est que les trafiquants débarquent en pleine nuit traversent la RN4 pour rallier le sud de la commune en toute liberté » déplore-t-il.

Un cocktail d'intérêts d'acteurs connus

Pour Nouha Cissé, observateur de la crise casamançaise, le parc forestier casamançais se définit comme le siège des conflits d'intérêts entre ceux qui veulent

bien le protéger parce qu'ils s'y soignent et d'autres qui l'utilisent aux fins de bois d'œuvre, de coupe le charbonnage ou pour le commerce illicite. Un cocktail d'intérêts explosif qui puisse, dit-il, s'offrir dans les événements macabres connus en Casamance.

« Parce que la pression est très forte de la part de ceux qui développent une économie autour de l'exploitation de la forêt ; avec ceux qui veulent sa sauvegarde pour leur survie ; et forte car étant un abri pour les combattants du Mfcd qui luttent et pour qui la forêt constitue un atout important dans le cadre de la guerre qu'ils ont entrepris en Casamance » soutient-il.

Seulement pour M. Cissé, la complicité des populations locales est évidente, croit-il savoir, dans le cadre de l'exploitation de la forêt faute d'autres sources de revenus. Ainsi dans les zones territoires du Naran et du Fogny, les gens voient ainsi débarquer des camions en provenance de la Gambie voisine. « C'est en pleine journée vers les coups de 14 heures que le trafic s'opère avec des camions qui entrent et stationnent dans la forêt jusque tard dans la nuit. Et c'est environ entre 2 heures à 4 heures du matin qu'ils rallient la frontière gambienne avec leur cargaison de bois » soutient l'édile d'Oulampane.

Sagar Coly qui s'est voulu d'ailleurs formel par rapport à la complicité d'une frange de la population locale. « Quoiqu'on puisse dire les trafiquants ne peuvent pas traverser la frontière, venir jusqu'au niveau de la RN4 à environ 30 km de la frontière sans pouvoir bénéficier de complicités » dit-il.

Des complices qui sont en relation directe avec les trafiquants et qui jouent même parfois le rôle de sentinelle, ajoute-t-il, pour ces derniers qui ne vivent que de cette économie illicite.

D'ailleurs si l'on croit le chef du sous-secteur des eaux et forêts de Bignona le Capitaine Cheikh Oumar Dieng, plus d'un (01) million de troncs d'arbres ont été exportés vers la Gambie entre 2012 à 2022. Des chiffres alarmants qui attestent de la montée des périls environnementaux au niveau de cette bande frontalière, jadis sous la mainmise des trafiquants et des éléments armés.

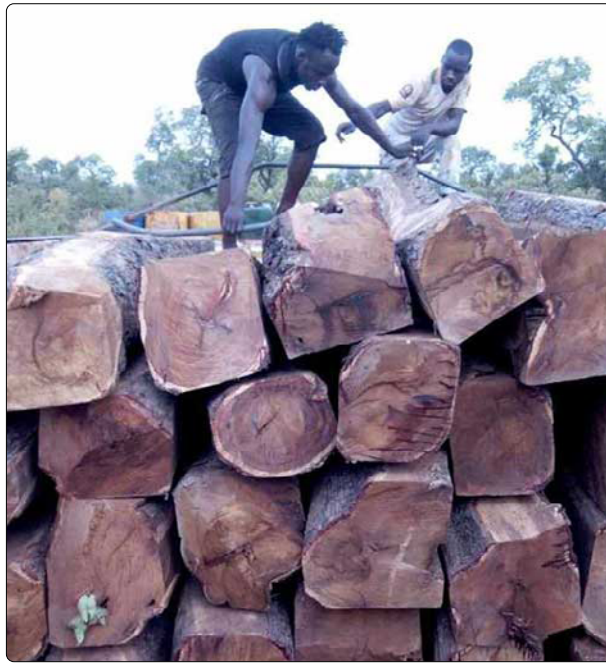
Un business qui persiste malgré la présence des forces de défense et de sécurité

Dans le Nord Sindian, des sources font pourtant cas parfois de dénonciation par rapport à la présence des trafiquants qui opèrent le plus souvent au vu et au su de tous. « La dénonciation ne manque pas ; car il y a des gens qui alertent en pleine nuit mais il se trouve que les populations désarmées tout comme les agents des eaux et forêts ne peuvent pénétrer dans les zones insécures sans autorisation de l'armée » explique Sagar Coly.

Et l'armée également avec les moyens du bord et souvent en sous-effectif est sans réaction, rajoute-t-il, face à l'interpellation de populations locales. « Mais tout compte fait nous ne cesserons à notre niveau de dénoncer, de sensibiliser de concert avec les chefs de village, les jeunes, les femmes, toutes les forces vives de la commune » assène-t-il.

Le maire d'Oulampane pour qui les populations locales n'ont pour l'heure que cette option pour alerter. Mais une démarche qui est loin de porter pour l'heure ces fruits. Et pour cause !

Le 21 juin dernier, des troncs d'arbres coupés dans la forêt entre Feragnab, Balankine, Djilonguia et Djinoubor ont été retrouvés. « Il s'agit de 51 troncs d'arbres composés de pieds de caicédrats abattus ; dont 35 ont été transportés par des éléments non identifiés et 16 troncs récupérés pris par l'Agence des Eaux et Forêts », renseigne le maire d'Oulampane. Lequel semble désarmer face à la montée des périls.



« Tous les grands arbres ont été ravagés du fait de ce trafic international et nous n'avons pas encore le pouvoir et les moyens d'arrêter ce phénomène » lâche-t-il.

Ce que confirme le capitaine Cheikh Oumar Dieng chef du sous-secteur des Eaux et Forêts de Bignona pour qui les espèces comme le Venn, le bois rouge et le caicédrats sont en voie de disparaître au niveau de cette partie de la région de Ziguinchor qu'est le Fogny. « Toutefois les opérations que nous menons conjointement avec les forces de défense de sécurité ont fait baisser le trafic dans cette contrée du département de Bignona » rassure-t-il.

Des chargements de cargaison de bois monnayés à 200 000 francs

A l'instar d'Oulampane c'est tout le nord Sindian qui est en proie au trafic illicite des ressources forestières. « Pas plus tard que le 30 juillet dernier, l'armée a brûlé deux camions immatriculés gambiens entre Kandiadou et Tampindo » révèle A. B. un natif de Diocadou, Commune de Djibidione.

C'est dire que la situation de la coupe du bois dans le Nord Sindian, selon ce dernier, continue de plus belle malgré la présence des militaires qui tentent par tous les moyens de stopper, dit-il, ce phénomène. « Tous les camions sont immatriculés gambiens ; ils viennent de la Gambie, entrent dans la zone, achètent et chargent le bois moyennant 10 mille dalasis soit environ 200 mille francs CFA, et repartent ensuite avec leur chargement » révèle la source.

A. B. qui reconnaît ainsi à son tour une complicité entre des populations locales et les trafiquants de bois venus, note-t-il, de la Gambie. Une connexion qui gêne, avoue-t-il, les patrouilles de l'armée. « Au départ les trafiquants passaient par Alacounda ; mais dès que l'armée a occupé ce secteur, ils ont créé d'autres brèches, d'autres circuits qui mènent vers Kanilaye en Gambie » souligne le natif de Diocadou.

Une manière pour ce dernier de dédouaner l'armée accusée à tort ou à raison de fermer parfois les yeux sur l'exploitation illicite du bois dans ces contrées du Fogny. « D'aucuns s'interrogent sur la présence de l'armée et l'ampleur du trafic dans la zone. L'armée est en train de tout faire mais ce sont les populations qui ne jouent pas franchement le jeu » confesse A.B.

En attendant, c'est une valse incessante de camions qui est notée entre ces contrées du Fogny et la Gambie voisine. En atteste ce témoignage de ce natif du Nord du Nord Sindian établi dans une localité gambienne et choqué de voir ces images hallucinantes de files de camions d'une trentaine de tonnes chargés de bois en provenance des forêts de Casamance.

« Je vois passer régulièrement des camions provenant de la Casamance avec leurs chargements de bois. La situation est plus que complexe, compliquée car le trafic

de bois continue de plus belle », déclare-t-il.

Pour A. B. ces camions partent le plus souvent des localités de Katimba, Alacounda, Djalankine où l'environnement se dégrade de jour en jour, pour entrer en Gambie. « Dans ces localités comme tant d'autres on continue toujours à couper malgré les efforts de l'armée. La situation est vraiment désolante » estime-t-il.

Un business qui porte, selon A. B. l'empreinte des trafiquants et leurs complices locaux qui squattent les forêts et peuvent scier, selon lui, six pieds d'arbres par jour.

Des dégâts manifestes le long de la bande frontalière où il n'y a pratiquement plus d'arbres. « A Kandiadou où la zone semble quasiment déserte, voire l'axe Kandiadou-Alacounda-Kafonda où le trafic est intense, difficile d'y voir un pied de caicédrats ou de Venn ; tout est parti » confie une source. Une situation de désolation qui a de quoi choquer Youssouph Diédhiou natif du village de Balinia, commune de Djibidione. « Même si le trafic illicite est moins intense que les années précédentes, le phénomène persiste encore dans la zone et ce notamment dans certains villages situés à la lisière de la frontière et où les tronçonneuses sont encore en activité » assène-t-il.

Ce dernier reconnaît toutefois que le phénomène s'est beaucoup ralenti au niveau de la commune de Djibidione mais beaucoup plus persistant au niveau de la commune de Sindian, précisément dans les localités, dit-il, de Tendime, Lefeu et autres. « Car à Djibidione tout a été dévasté ; les gros arbres tels que les caicédrats ont tous été abattus et il n'y a plus rien. C'est pourquoi l'affaire est réglée ici avec de moins en moins de fréquentation des trafiquants de bois dans notre zone » justifie-t-il.

Tout le contraire au niveau de la Commune de Sindian où les trafiquants débarquent là également de la Gambie voisine ; tout comme les gros camions qui font, insiste-t-il, des valse incessantes entre les contrées du Fogny et les localités gambiennes.

« Les populations s'organisent même si elles sont désarmées ; et parfois même quand elles s'aventurent dans la forêt pour traquer les trafiquants, elles sont accusées à tort par l'armée d'être les complices de ces derniers. Et cela nous le déplorons vraiment » révèle un habitant du Nord Sindian.

Un sindianais pour qui le malaise est bien profond chez les communautés locales. Un sentiment qui se mesure également au désarroi qui habite les populations d'Oulampane dont la sécurité et également comprise. « Il ne reste pratiquement rien au niveau de toute cette bande forestière » se désole à nouveau Sagar Coly.

Le maire d'Oulampane de citer à titre illustratif et, entre autres, les localités de Kafounda, Alacounda, Tampindo, koudioughor, Diamaye-Kansirani, Diamaye-Inor, Boukékoum, Nialokane, Kandiadou, Welmoundaye, Welkalir, Mambigné-Kantapor, Mararan, Katimba, Djiro, Grand Coulaye, Gongoulou, Digobel, Djipacoum, etc. Autant de villages où tout est ravagé, souligne-t-il.

Face à la montée des périls et au « sale » jeu gambien, autorités locales et communautés interpellent l'Etat. « Les autorités sénégalaises doivent solliciter de la Gambie des engagements fermes par rapport au trafic illicite de bois » soutient mordicus A. B.

Car à en croire le natif de Diocadou, tous les troncs visibles sur le territoire gambien proviennent de la forêt casamançaise. « La Gambie joue un sale jeu » accuse-t-il. Il espère que le salut viendrait de l'installation de camps militaires à Diocadou et Kandiadou pour freiner voire atténuer fortement ce trafic.

La posture du voisin gambien par rapport au trafic illicite de bois est également décriée par le maire

d'Oulampane. Lequel s'interroge sur le sens des relations bilatérales, de bon voisinage entre nos deux Etats. « Moi à mon niveau je ne peux pas comprendre que des gens viennent de la Gambie, pillent les ressources de la Casamance et rentrent tranquillement chez eux où ils sont en paix et où personne ne les traque », s'offusque-t-il.

Sagar Coly qui invite les nouvelles autorités à travailler dans ce sens-là pour inciter les autorités gambiennes à faire preuve de solidarité par rapport à ce phénomène. « C'est comme si les autorités gambiennes fermaient également les yeux sur le trafic illicite de bois, sur le pillage de la forêt casamançaise. Peut-être pour des intérêts inavoués ». Dixit Sagar Coly. « Aujourd'hui nous nous référons au niveau de l'Etat central qui a les moyens de mettre fin à ce phénomène » renchérit l'édile d'Oulampane.

Pour ce dernier, tout le monde connaît les voies de passage des trafiquants dans la zone y compris l'armée. « Pourquoi ne pas chercher donc à implanter des positions dans la zone pour fermer ces voies de passage ? » s'interroge-t-il.

Car à en croire le premier magistrat d'Oulampane, des déserts sont en train de s'installer tout au long de la frontière au nord de la commune ; et cela fait extrêmement mal, dit-il. « Nous n'avons plus de forêts dans la commune mais plutôt des steppes, la savane » constate-t-il. Suffisant pour interpeller à nouveau les autorités étatiques par rapport au chaos qui guette la zone territoire du Fogny. « Si on y prend garde, si les autorités ne prennent pas à bras le corps ce phénomène il n'y aura plus d'arbres dans cette zone-là » prévient-il.

Avant de plaider à nouveau : « Jose croire et espérer qu'avec les nouvelles autorités la donne va changer et que ce trafic illicite de bois sera définitivement éradiqué dans le nord Sindian et partout en Casamance ».

La sensibilisation et le reboisement pour pallier au désastre forestier

A Diocadou pour lutter contre l'exploitation et le trafic illicite de bois, les populations ont mis en place un comité de surveillance.

« Un trafiquant qui entre automatiquement dans notre secteur est aussitôt signalé, interpellé et parfois même livré aux forces de défense » informe A.B. pour qui la sensibilisation est de mise dans leur Zone. « Ici même la culture de chanvre indien, question sensible au niveau de la bande frontalière, est interdite » a-t-il averti.

La sensibilisation, une démarche mise en branle également par le maire d'Oulampane pour venir à bout de ce fléau. « Il y a des comités de veille dans certains villages qui ont dit niet à la coupe de bois dont ceux de Dialankine et de Kaloubalou où une grande partie de la forêt est aujourd'hui préservée grâce à la farouche opposition des populations à la coupe de bois » a indiqué l'édile d'Oulampane.

Sagar Coly qui est d'avis que les populations doivent continuer à faire la sensibilisation et que l'armée doit également renforcer sa présence et ses moyens pour pouvoir jouer son rôle de police de sentinelle voire mettre hors d'état de nuire les trafiquants à n'importe quel moment de la journée.

« Parce que si ces trafiquants moins armés que nos militaires osent pénétrer dans la zone avec leurs camions en pleine journée, piller nos forêts et repartir tranquillement, l'armée doit pouvoir mettre en branle des stratégies pour les traquer » soutient-il.

En attendant, au nom des populations du Fogny, Sagar Coly promet de s'atteler aux reboisements et mettre également fin à la carbonisation du charbon. « Car si les grands arbres ont été ravagés par le trafic international



les arbustes qui restent sont la proie des charbonniers qui s'installent dans nos forêts pour tout carboniser » déplore-t-il.

D'où la pertinence de mener aujourd'hui, selon Mamadou Lamine Bodian, des opérations de plantations et de reboisement, des plantations d'enrichissement dans les forêts naturelles pour essayer de faire revenir ces espèces qui se sont raréfiées. « Dans la commune d'Oulampane nous avons produit environ 15 mille plants essentiellement des espèces locales car nous avons remarqué que plusieurs espèces sont en train de disparaître » soutient-il.

Et pour l'ex-colonel des Eaux et forêts dont l'association « Karamba » a pour but d'accompagner les collectivités territoriales dans le cadre de la gestion des ressources forestières et la formation des élus, les conséquences sont terribles car certaines espèces sont en train de disparaître de la forêt ; et cela est dramatique comme situation car elle enlève à la forêt, selon lui, sa valeur économique. « Les programmes qui s'investissent dans la région dans le cadre de la protection de l'environnement doivent mettre l'accent sur les plantations d'enrichissement à partir des espèces locales que nous avons recensées et qui sont en train de se raréfier ; au lieu de faire des plantations massives avec des espèces exotiques », plaide-t-il.

L'ex-Colonel des Eaux et forêts qui estime que l'Etat a fait des efforts importants dans le cadre de la décentralisation de la gestion des ressources forestières. « Parce que l'Etat a décentralisé environ 52% de l'ensemble des ressources forestières qui devraient être gérées par les collectivités territoriales », note-t-il.

Et selon Mamadou Lamine Bodian, les communautés continuent malheureusement à incriminer les services des Eaux et forêts qui gèrent les forêts du domaine classé contrairement aux autres forêts protégées dont la gestion relève des collectivités.

« Les communes ne mettent pas l'accent justement sur la protection de ces forêts et sur la valorisation des filières forestières notamment les fruits forestiers. Si on met l'accent sur cet aspect et que les populations voient qu'elles peuvent améliorer sensiblement leurs revenus à partir de ces fruits-là elles contribueraient à la protection de ces forêts » espère-t-il.

Le caractère conflictogène de la gestion des ressources forestières

En Casamance, les exploitants clandestins voire les trafiquants ont coupé tellement d'arbres que les populations locales étaient obligées de s'aventurer dans des zones interdites contrôlées par des groupes armés. Selon l'environnementaliste Haidar El Ali, c'est environ 10 000 hectares de forêts qui sont partis en fumée entre 2010 et 2015. C'est dire que l'exploitation abusive et clandestine de la forêt sur fond de conflit armé est devenue une des principales sources de conflits sociaux. D'ailleurs quelques événements macabres notés ces dernières années en Casamance trouvent leurs racines dans la

tension croissante voire la rivalité autour des ressources forestières. C'était d'abord le cas il y a près d'une quinzaine d'années au niveau de la localité de Tamp, dans la Communauté rurale à l'époque de Boutoupa Camaracounda. Ici c'est une vingtaine de personnes originaires des villages d'Agnak et de Fanda, partis à la cueillette de produits forestiers qui avaient vu leurs oreilles gauches sectionnées par des bandes armées supposées appartenir au mouvement irrédentiste casamançais. Par cet acte, les éléments armés entendaient signifier aux populations de ne plus s'aventurer au niveau des vergers encore moins en brousse, avait rapporté des sources concordantes.

Mais c'est d'abord à Diagon communauté rurale d'Adéane que le summum de l'horreur sera atteint dans le cadre de cette rivalité croissante qui opposait les communautés et les bandes armées qui squattaient leurs forêts ; et ce, suite au massacre perpétré le 21 novembre 2011 attribué là également à des éléments supposés appartenir au MFDC et qui a occasionné la mort de 11 civils. Des victimes, un groupe de scieurs, qui s'étaient aventurés dans la forêt classée de Bissine à quelques encablures de la frontière Bissau-guinéenne pour couper des arbres et qui ont été froidement abattus par des hommes armés. Une manière pour ces derniers de marquer leur pré-carré et d'empêcher aux populations de toucher à leurs sources de revenus, leur gagne-pain.

Preuve que l'exploitation des ressources forestières était devenue un sujet explosif en Casamance, Bofa-Bayotte ! C'est au niveau de cette localité de la commune de Nyassia qui jouxte le village de Toubacouta, que furent massacrées le 6 janvier 2018 treize (13) personnes. Une funeste opération qui, selon des sources concordantes, porte l'empreinte d'une quinzaine d'éléments lourdement armés d'Ak 47 et supposés appartenir à Atika, la branche armée du MfDC. Des éléments armés qui ont également laissé derrière eux six (06) blessés. Un drame qui serait la résultante d'un double contentieux entre le MfDC et les coupeurs de bois mais également entre ces derniers et le Comité Inter-villageois de gestion et de vigilance contre les coupes clandestines de bois dans la forêt de Bayotte, objet selon ladite structure, de pillage systématique. Un drame aux multiples rebondissements judiciaires et dont la page est loin est d'être tournée.

Les feux de brousse, la remontée de la langue salée, l'érosion côtière, l'ensablement des vallées et des rizières, le problème de gestion des déchets, l'exploitation et le trafic illicite de bois, etc. ! Autant de menaces réelles qui pèsent sur l'environnement en Casamance. Un constat amer et assez alarmant qui doit susciter aujourd'hui aussi bien chez les décideurs politiques que chez les populations un souci croissant de gestion et de développement durable des ressources forestières ; mais constituer également une préoccupation accrue de sauvegarder et de protéger la forêt. Une approche salutaire qui permettra à coup aux communautés de prendre conscience de leur responsabilité notamment face à ceux qui s'adonnent au pillage de leurs ressources et de pouvoir s'impliquer dans le cadre de la protection de ces ressources. ■

CULTURE

LA LANGUE SONINKÉ CÉLÉBRÉE À LA MAISON DE LA CULTURE

■ Par Fatou Kiné Sène

Dakar – La première édition de la Journée internationale de la langue Soninké, instaurée par l'UNESCO depuis octobre 2023, a été célébrée, mercredi, à la Maison de la Culture Dousta Seck, à Dakar, sur le thème "Le Soninké à l'ère du numérique".



L'évènement était organisé par l'Association des journalistes, techniciens et animateurs Soninké (AJTAS). "Nous voici aujourd'hui réunis pour célébrer cette journée, qui découle d'un processus enclenché depuis tant d'années, fruit de tant d'efforts collectifs et individuels d'acteurs associatifs et d'institutions publiques (...)", a déclaré le secrétaire général de l'association "Wagadu Djiba", Khalilou Sy.

Selon lui, il s'agit à travers cette célébration, d'inscrire résolument dans l'agenda culturel du pays, cette date combien "glorieuse" pour tout Soninké. "Cette date qui s'inscrit dans le marbre du calendrier international doit certes être un moment de réjouissance, mais aussi de prospection pour la communauté Soninké", a-t-il ajouté.

S'exprimant au noms des chefs de villages Soninké, Samba Diallo, a souligné la "très grande" responsabilité qu'ont les parents de perpétuer cette langue de génération en génération. "Nous encourageons très fortement nos étudiants qui ont déjà pris des initiatives pour la formation des jeunes et des moins jeunes. Nous voulons qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude", a-t-il ajouté.

Pour le conseiller technique de la ministre de la jeunesse, des sports et de la culture, Salif Diédhiou, "la langue Soninké devrait être célébrée pour (...) la perpétuer auprès des générations futures". Il a salué une langue, "réceptacle d'une grande culture (...)".

... PLAIDOYER POUR L'ENSEIGNEMENT DU SONINKÉ DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

Par Amadou Thiam

Bokidiawé – Le président du comité d'organisation de la célébration de la Journée internationale du soninké, Ciré Diaouné, a plaidé, mercredi, à Bokidiawé (nord), pour l'enseignement de cette langue dans les écoles primaires sénégalaises.

"Nous lançons un appel aux autorités, afin qu'elles introduisent la langue soninké dans les enseignements du cycle primaire", a-t-il dit lors la célébration de la Journée internationale de la langue soninké, dans cette commune située dans la région de Matam.

Les Soninkés, l'un des groupes ethniques majoritaires de cette partie du pays, ont pris part à cette manifestation. Il était question de culture et d'éducation aussi lors de cette célébration, en présence des notables des communautés soninké et halpulaar, qui cohabitent harmonieusement à Bokidiawé. Les Soninkés vivent surtout à Dembanané, Diawara, Hamady Ounaré et Waoundé, des villages et villes situés dans les régions de Tambacounda (est) et de Matam. ■

UNE EXPOSITION COLLECTIVE DES BOURSIERS DE "L'AFRICA PRIME INITIATIVE", À PARTIR DU 12 OCTOBRE



Dakar – La galerie "Loman art", à Dakar, annonce abriter une exposition collective de cinq artistes sénégalais, lauréats des bourses de "l' Africa Prime Initiative", du 12 au 30 octobre prochain. Intitulée "Soppiku : métamorphose – L'évolution de l'identité artistique", cette exposition va mettre en avant les œuvres des lauréats sénégalais de "l' Africa Prime Initiative", indique un communiqué de la galerie transmis mercredi à l'APS.

Il s'agit des artistes Amy Celestina Ndione, Fatou Mandoye Mbengue, Laye Thione, Mouhamad Jawad et Xaadim Bamba Mbow.

L' Africa Prime Initiative est une bourse décernée chaque année à une sélection de plasticiens du continent, dans le but de soutenir la création artistique et favoriser l'émergence de jeunes talents africains. Ces artistes visuels "émergents" vont "créer de nouvelles œuvres, faire progresser leurs carrières artistiques, développer leurs compétences et gagner en visibilité grâce à cette exposition", selon le communiqué.

Il ajoute qu'une gamme d'activités sera organisée "pour célébrer et contextualiser" l'exposition, dans le cadre duquel "un open studio" est prévu samedi prochain, pour offrir "un aperçu des processus créatifs des artistes et donner l'occasion au public d'échanger avec eux sur leurs inspirations" et d'autres. ■

Fatou Kiné Sène

SPORT

FOOTBALL : LE SÉNÉGAL CONSERVE SON TITRE DE CHAMPION DE L'UFOA-A

■ Par Seynabou Kâ

Dakar – L'équipe nationale du Sénégal de football des moins de 20 ans a remporté la finale du tournoi masculin de l'Union des fédérations ouest-africaines de football (UFOA), Zone A, après avoir battu par deux buts à zéro, la Sierra Leone, samedi au Samuel-Kanyon-Doe Stadium de Monrovia.

Grâce à cette victoire, les Lionceaux du Sénégal, champions en titre du tournoi l'UFOA-A, conservent ainsi leur titre. Cheikh Tidiane Thiam a ouvert le score à la 13e minute, suivi, dix minutes plus tard par Ibrahima Dieng sur un magnifique lob depuis la moitié de terrain.

Avec son but en finale, Thiam réalise ainsi sa troisième réalisation de la compétition, qui faisait en même temps office de tournoi de qualification à la prochaine CAN U20, dont le lieu n'est pas encore déterminé. L'équipe sénégalaise est championne d'Afrique en titre de cette catégorie. ■



ELIMINATOIRE CHAN DEUX LISTES DE 25 JOUEURS CHACUNE CONVOQUÉS EN REGROUPEMENT, À PARTIR DE MERCREDI

■ Par Seynabou Kâ

Dakar – La Fédération sénégalaise de football (FSF) a publié, vendredi, deux listes de vingt-cinq joueurs chacune convoqués pour les éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) prévus du 1er au 28 février 2025, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

Les joueurs sélectionnés sont attendus au Centre de développement technique Jules François Bocandé de Toubab Dialaw pour un regroupement à partir du mardi jusqu'au 2 octobre, une deuxième liste de joueurs entrant en regroupement du 2 au 4 octobre, annonce la Fédération sénégalaise de football.

Le premier tour aller des qualifications pour le CHAN se déroulera entre le 25 et le 27 octobre 2024, la manche retour étant prévue du 1er au 3 novembre 2024. Le deuxième tour se déroulera du 20 au 22 décembre et du 27 au 29 décembre 2024.

Dix-neuf nations prendront part à la compétition au lieu des seize pays qui y participaient habituellement. Le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, pays coorganisateur du tournoi, sont qualifiés d'office pour le CHAN.

Chacune des cinq zones du continent sera représentée par trois équipes, à savoir l'Union des fédérations ouest-africaines de football zone A (UFOA-A), l'UFOA-B, l'Union nord-africaine de football, l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale et le Conseil des associations de football en Afrique australe.

La zone du Conseil des associations de football d'Afrique de l'Est et Centrale (CECAFA), "incluant les trois pays organisateurs, bénéficiera d'une place additionnelle en raison de sa qualification automatique en tant que zone hôte". Les pays hôtes "prendront part aux éliminatoires et seront rejoints au tournoi final par l'équipe qui obtiendra le meilleur résultat lors des éliminatoires de la zone CECAFA".

La Fédération algérienne de football a annoncé que l'Algérie ne prendrait pas part à cette édition du CHAN pour "réorienter les efforts et moyens en direction des jeunes catégories, masculines et féminines", selon Algérie presse service (APS), l'agence officielle algérienne. Le Sénégal est le vainqueur de la septième et dernière édition du CHAN, qui a eu lieu en Algérie (13 janvier-4 février 2023). Le Maroc et la République démocratique du Congo, avec deux trophées, sont les nations les plus titrées de cette compétition.

Le Championnat d'Afrique des nations est organisé tous les deux ans en alternance avec la Coupe d'Afrique des nations. Désormais, les pays pourront faire appel aux joueurs évoluant sur le continent africain alors qu'auparavant, seuls les footballeurs jouant dans un club de leur pays étaient admis.

Voici la première liste de joueurs convoqués :

Marc Philips Arona Fall, Joseph Layousse Ifra Samb, Matar Niang, Pape Ibahima Ndong (Teungueth FC), Amar Fall, Mangoné Ndiaye, Mohamed Welle, (AS Pikine), Cheikh Lô Ndoeye, ElHadji Abdou Aziz Daw, Abdou Aziz Ndiaye, Moha Coly, Cheikh Motar Koita, Pape Souleumane Dione, Souleymane Cissé, Issaga Kane, Moustapha Gueye (ASC les Jaraaf), Mohamed Camara (Casa Sport), Ibrahima Bitèye, Pape Abasse Badj, (Génération Foot), Rafael Ngong, Mamadou Diatta, Ibrahima Petit Seck (US Gorée), Ibrahima Sory Diallo (Diambars FC), Patrick Joseph Basse (Guediawaye FC), Khalifa Ababacar Bâ (Sonacos).

Voici la deuxième liste des joueurs convoqués :

Cheikh Lô Ndoeye (ASC Les Jaraaf), Mbagnick Basse (Guédiawaye FC), Serigne Saliou Macké Fall (ASCE La Linguère), Khalifa Ababacar Diouf (Oslo FA), Baye Assane Ciss (Teungueth FC), Karamokho Camara (Dakar Sacré cœur), Léon Ngor Mack Ndong (US Gorée), Daouda Bâ (Dakar Sacré-Cœur), Cheikh Sarr (Teungueth FC), Pape Fara Gaye (Teungueth FC), Ousseynou Touré (AS Pikine), Makha Ben Ahmad Bâ (ASC Les Jaraaf) et Issa Kane (Casa Sports).

Il y a aussi Abdourahmane Diouf (US Gorée), Mame Saer Guèye (ASC Les Jaraaf), Ousseynou Seck (Ajel de Rufisque), Ababacar Sarr (ASC les Jaraaf), Mamadou Sané (Génération Foot), Almamy Mathew Fall (ASC Les Jaraaf), Mamadou Junior Soumaré (Dakar Sacré-cœur), Alfred Gomis (US Ouakam), Ousmane Diassy (Oslo FA), Adama Wade (ASC Les Jaraaf), Massaer Dieng (Ajel de Rufisque), Karim Mané (Sonacos). ■

FOOTBALL ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2025 : LE SÉNÉGAL JOUERA CONTRE LE MALAWI, LES 11 ET 15 OCTOBRE



Dakar – L'équipe nationale du Sénégal et celle du Malawi vont jouer deux matchs prévus les 11 et 15 octobre 2024, les cinquième et sixième rencontres des deux équipes depuis la première en 1987, cette fois-ci pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football 2025.

Le Sénégal et le Malawi partagent le groupe L des éliminatoires avec le Burkina Faso et le Burundi. Les Lions du Sénégal, avec 4 points (+1), occupent la deuxième place de leur poule, derrière les Étalons du Burkina Faso (4 points +2). Les Burundais, avec 3 points, sont la troisième équipe de la poule. Les Malawites occupent la dernière place.

Le Sénégal va accueillir le Malawi, le 11 octobre, au stade Abdoulaye-Wade de Diamniadio, à une trentaine de kilomètres à l'est de Dakar. La manche retour est prévue le 15 octobre au Bingu National Stadium de Lilongwe.

La dernière confrontation entre les deux sélections a eu lieu en janvier 2022, lors de l'avant-dernière CAN, au Cameroun. C'était un match nul, 0-0. Les Sénégalais et les Malawites partageaient avec les Guinéens et les Zimbabwéens le groupe B de cette Coupe d'Afrique des nations remportée par le Sénégal.

Les équipes du Sénégal et du Malawi se sont rencontrées pour la première fois aux quatrièmes Jeux africains de Nairobi, en 1987. Les Malawites avaient gagné le match, 2-0. Sénégalais et Malawites étaient dans la poule B, avec la Côte d'Ivoire et l'Égypte, le vainqueur de la compétition.

Les deux équipes se sont rencontrées vingt ans plus tard, le 10 juin 2007, pour un match amical, à Blantyre, au Malawi. Les Sénégalais avaient pris leur revanche, 3 buts à 2.

Le Sénégal, invité de la Coupe du Conseil des associations de football d'Afrique australe, en 2021, à Port Elisabeth, en Afrique du Sud, bat le Malawi, 2-1, durant la phase des groupes.

Le Sénégal avait été battu en finale de cette compétition par l'Afrique du Sud, 5 tirs au but à 4 (0-0, 5 TAB 4). La phase finale de la CAN 2025 aura lieu au Maroc, du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. ■

Seynabou kâ